

Initiative populaire *Vivre et voter ici*

Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal
vivre-et-voter-ici.ch



Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Publication de l'initiative dans la Feuille des avis officiels:
vendredi 28 août 2009
Dernier délai pour la remise des listes de signatures aux Municipalités:
lundi 28 décembre 2009

N° postal

Commune

Cette liste ne peut porter que des signatures de citoyen·ne·s suisses domicilié·e·s dans la commune ci-dessus.

Les électrices et électeurs soussigné·e·s demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral, conformément aux articles 78 à 82 de la Constitution vaudoise: « Acceptez-vous l'initiative populaire «Vivre et voter ici»? » demandant que la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 soit modifiée comme suit :

ART. 74 pour cause de maladie mentale ou de résident en Suisse au bénéfice d'une
CORPS ÉLECTORAL faiblesse d'esprit : autorisation depuis 10 ans au moins et sont domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

1 Font partie du corps électoral cantonal, s'ils sont âgés de dix-huit ans révolus et ne sont pas interdits
a. les Suissesses et les Suisses domiciliés dans le canton;
b. les étrangères et les étrangers qui **2 (sans changement)**

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.
La loi interdit l'adjonction d'annexes; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

NOM À LA MAIN, LISIBLEMENT	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE JJ MM AA	ADRESSE RUE, N°	SIGNATURE INDISPENSABLE	CONTRÔLE LAISSER EN BLANC
1					
2					
3					
4					
5					

La municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du:

Au nom de la municipalité (sceau et signature)

Conformément à l'art. 94 LEDP, la municipalité adresse les listes de signatures attestées au Comité, le 12 janvier 2010 au plus tard.

(jour de la présentation de la liste pour attestation) et que le nombre des signatures valables est de

Le Comité remet l'ensemble des listes attestées au Département de l'intérieur le 18 janvier 2010 au plus tard.

Comité d'initiative: Coprésidence : Raphaël Mahaim, Député les Verts, ch. Sablet 2, 1110 Morges · Michele Scala, Vice-président des colonies libres italiennes en Suisse, Conseiller communal PS, pl. de la Gare 22, 1020 Renens
Membres : Yves Christen, anc. Président du Conseil national (PRD), rue des Deux-Marchés 27, 1800 Vevey · Cesla Amarelle, Présidente PSV, Députée, J.-J. Rousseau 7, 1400 Yverdon-les-Bains · Claude Mettraux, Président PDC Lausanne, Conseiller communal, rue de la Pontaise 52, 1018 Lausanne · Yannick Arnold, solidaritéS, av. Oiseaux 2, 1018 Lausanne · Sandrine Bavaud, Députée les Verts, Présidente du groupe parlementaire, rue du Maupas 81, 1004 Lausanne · Didier Divorine, Président POP & Gauche en mouvement, Pépinières 30, 1020 Renens · Régis Courdesse, Député Ecologie libérale, ch. du Crétillon 13, 1055 Froideville · Hélène Küng, Directrice Centre social protestant, av. des Alpes 24, 1006 Lausanne · Michel Bühler, artiste, chanteur, ch. de la Prise 10, 1454 L'Auberson · Minh Son Nguyen, avocat et professeur de droit, 1802 Corseaux · Marcelo Valli, Vice-président Presencia Latinoamericana, ch. des Bégonias 1, 1018 Lausanne · Christophe Gallaz, écrivain, chroniqueur, ch. du Muveran 3, 1012 Lausanne · Camille Kroug, Secrétaire cantonale USV, av. de Beaulieu 3, 1004 Lausanne · Tidiane Diouwara, Président Forum des étrangères et étrangers de Lausanne, bd de Grancy 49, 1006 Lausanne · Nelson Serathiuk, Central Do Brasil, av. du Grey 45, 1018 Lausanne · Ada Marra, Conseillère nationale PS, rue Dr César-Roux 20, 1005 Lausanne · Sarah Frund, Secrétaire cantonale POP & Gauche en mouvement, Conseillère communale, ch. du Salève 6, 1004 Lausanne · Jérôme Christen, Député Riviera Libre, Conseiller Municipal, av. de Savoie 6, 1800 Vevey · Justine Détraz, solidaritéS, rue du Maupas 31, 1004 Lausanne · Serge Melly, Député PRD, ch. de Montelly 24, 1263 Crassier · Rebecca Ruiz, Présidente PSL, Conseillère communale, rue des Terreaux 21, 1003 Lausanne · Christian van Singer, Membre comité CENAC, Conseiller national les Verts, ch. de la Grange-Rouge 46, 1090 La Croix (Lutry) · Claude Schwab, Président Appartenances, Député PS, ch. de Chamoyron 36A, 1806 St-Légier-La Chiéssaz · Katia da Silva, Fédération des associations portugaises de Suisse, av. de Préfaully 31, 1020 Renens · Axel Marion, Conseiller communal PDC, av. Eugène-Rambert 5, 1005 Lausanne · Oscar Tosato, Colonie libre italienne, Conseiller Municipal PS, ch. du Bois-Gentil 38, 1018 Lausanne · Mariela Muri-Guirales, Membre direction FIMM Suisse, anc. Députée PS, av. Schnezler 2, 1003 Lausanne · Alexandre Staeger, Conseiller communal Montreux Libre, rue du Mûrier 21, 1820 Montreux · Roberto Arnedo, Président Centro Español Garcia Lorca - Assoc. AudaLuces, rue du Bugnon 53, 1020 Renens · Lucas Contomanolis, Conseiller Municipal PS, ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon · Anne Baehler Bech, Présidente Centre social protestant, Députée les Verts, rue Davel 1, 1097 Riex.

Ces personnes se réservent le droit de retirer l'initiative en application de l'art. 98 LEDP

Cette liste doit être renvoyée - même remplie partiellement - avant le 31 octobre si possible, mais au plus tard le 30 novembre 2009 à l'adresse suivante:

Initiative populaire «Vivre et voter ici» c/o Secrétariat des Verts vaudois · 7, place de la Palud · 1003 Lausanne